

# Animateur enfance - jeunesse (h/f)

Offre n° O069250214001208

Publiée le 25/02/2025



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** LIMONEST

**Lieu de travail :** 225 AVENUE GENERAL DE GAULLE, Limonest (Rhône)

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Education, animation et jeunesse > Techniques d'animation

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint d'animation

Adjoint d'animation principal de 2ème classe

Adjoint d'animation principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Animateur ou animatrice enfance-jeunesse](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Expérience souhaitée :** Confirmé

**Descriptif de l'emploi :**

L'animateur(trice) périscolaire met en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) auprès des enfants de plus de 6 ans et également auprès des jeunes enfants de moins de 6 ans.

L'animateur(trice) met en place des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire (temps court avant et après l'école et le mercredi), aux espaces disponibles et au rythme des enfants et il/elle coparticipe au projet pédagogique de l'établissement.

**Missions / conditions d'exercice :**

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

#### Missions Activités principales

##### Animation :

Accueillir les enfants et les familles

Encadrer un groupe d'enfant au sein du centre de loisirs

Proposer des activités adaptées à l'âge des enfants

Maîtriser les méthodes et les outils pédagogiques d'animation

Être en adéquation avec les règles de vie

Repérer les difficultés ou problème d'un enfant, intervenir et informer sa hiérarchie.

Accompagnement des enfants à leur activités extrascolaires (sport, activités culturelles...)

Vigilance : Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants

Veiller quotidiennement au respect des conditions sanitaires et d'hygiène de chaque enfant

Connaître les procédures, voire les gestes d'urgences et de secours

##### Education :

Développer l'autonomie de l'enfant

Respecter le rythme de l'enfant

Veiller au respect des règles de vie et d'hygiène

Veiller au respect du matériel et des locaux

Être en cohérence entre le discours et les actions en direction des enfants : être source d'exemple en termes d'attitude et de démarche.

#### **Profils recherchés :**

##### COMPÉTENCES REQUISES

###### Les « Savoirs »

Connaissance du public enfant et l'environnement de l'accueil.

-BAFA ou équivalent

-BPJEPS

###### Les « Savoir-faire »

- Capacité à s'auto évaluer

-Faculté d'adaptation et prise d'initiative

-Polyvalence dans les propositions d'activités

###### Les « Savoir-être »

- Autonomie

-Capacité à travailler en équipe.

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0472525700

#### **Informations complémentaires :**

ENVOYER CV + LM à [ressources.humaines@limonest.fr](mailto:ressources.humaines@limonest.fr)

**Page de candidature en ligne :** [http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o069250214001208-animateur-  
enfance-jeunesse](http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o069250214001208-animateur-enfance-jeunesse)

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.